

Madame la députée, Monsieur le député
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur

Monsieur Gérard Darmanin, Ministre de l'action et des comptes publics vient d'annoncer un vaste plan de réorganisation des finances publiques (DGFIP) dans les territoires.

Dénommé « déconcentration de proximité » ou précédemment « géographie revisitée », voire « nouveau réseau de proximité » (NRP) ce plan est une attaque frontale du gouvernement contre les territoires, notamment, par des transferts de charges financières de l'État vers les collectivités territoriales, des fermetures massives de trésoreries (voire de leur totalité dans certains départements), une diminution drastique de l'ensemble des services de proximité de la DGFIP.

~~M.~~ Le Ministre appuie sa réforme sur les nouvelles technologies et le « changement de nature de certaines de nos missions ».

Nous affirmons que la DGFIP et ses agents ont toujours su évoluer depuis sa création en 2008, en intégrant par exemple pleinement l'utilisation des nouvelles technologies, les incessantes évolutions et réformes fiscales, en répondant aux attentes et obligations des collectivités territoriales et de leurs habitants, et ce, malgré des suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui se succèdent depuis trop longtemps, freinant notre capacité en terme d'action publique et dégradant les conditions de travail des agents.

Améliorer le service public fiscal, comptable et foncier nécessite des moyens en conséquence. A l'inverse, les dangers de cette réforme résident notamment dans le fait qu'elle ne tient compte en rien du réseau territorial de transport collectif, des zones blanches, des 12 millions de nos concitoyens qui souffrent d'illectronisme et qu'elle détruit le réseau de proximité dont les habitants et leurs élu.es ont encore et toujours besoin. Il en sortira une situation encore plus dégradée. Pour rappel, ce sont près de 14 millions d'usagers qui se sont rendus dans nos services en 2018 (rapport d'activité 2018 de la DGFIP).

Depuis 2012, 700 implantations de la DGFIP ont déjà disparu. Qu'à cela ne tienne, la destruction s'amplifie et nous pouvons évaluer les conséquences de ce plan à une suppression de plus d'un millier d'implantations (trésoreries et services fiscaux) : du jamais vu, totalement contraire au développement de nos territoires, au pacte républicain, à l'intérêt des citoyen.nes et des élu.es.

Dans certains départements, ce sont toutes les trésoreries encore existantes qui seraient sacrifiées (hors hospitalières). Le « back-office » des trésoreries serait regroupé au sein d'un service de gestion comptable. Si l'État réduit ses coûts en réorganisant son réseau de comptables, il transfère aussi le coût de sa mesure sur les budgets locaux (mise à disposition d'agents territoriaux, recours aux services de prestataires associés payants pour le transport des recettes...).

Les services des impôts des particuliers, les services des impôts des entreprises, les services de publicité foncière, etc, pour résumer les services de gestion fiscale et patrimoniale, seraient réduits à une ou deux implantations par département pour chacune des missions.

Le contrôle fiscal de proximité est mis progressivement sous l'éteignoir, quant à la mission topographique, elle est en voie de privatisation via un projet de transfert vers l'IGN.

La liste ne peut être exhaustive car toutes nos missions sont impactées.

Réforme directement chapeautée par le ministre, l'apparence flatteuse des cartes, publiées par la direction générale des Finances publiques pré-positionnant les points d'accueil, et relayées par les directions départementales, est trompeuse ! Contrairement aux affirmations de M. Darmanin et du gouvernement, la création de « points de contact » ne va pas étoffer le service public de proximité. Bien au contraire, il ne s'agit que d'un service « low cost » (n'assurant que partiellement un accueil primaire et non l'intégralité des services actuels) dont la pérennité n'est même pas acquise. Ces Maisons de Service Aux Publics (MSAP) ou Maisons France Service (MFS) seraient tenues par des personnels à la charge des collectivités, avec une possibilité offerte, à l'occasion, de « permanences » ponctuelles d'agents de la DGFIP ou de télé-conférences sur rendez-vous avec une ou un fonctionnaire des finances publiques. La création des MSAP et MSF est attenante à la suppression massive des services de pleine compétence. Autant dire que l'on peut dès à présent se poser la question : combien de kilomètres le citoyen devra-t-il parcourir pour pouvoir rencontrer un agent des Finances publiques, d'autant plus dans les départements où les déplacements sont difficiles ?

Le grand débat national promettait plus de services de proximité pour les habitants, mais c'est l'inverse qui est programmé.

L'association des maires de France et des présidents d'intercommunalités ne s'y est pas trompée puisque, par courrier du 21 mai adressé au ministre, elle indiquait : « Dans le contexte actuel de forte demande de service public de proximité, l'AMF demande l'arrêt immédiat des fermetures. »

Dans le cadre des discussions sur le projet, le nombre des implantations des services et de leurs antennes pérennes devra rester constant par rapport à la carte d'entrée en négociation. Aucune remise en cause de « l'équilibre » du projet n'est autorisée. Cela pourrait rapidement aboutir à une mise en compétition des communes entre elles, tout comme entre les agent.es susceptibles d'être déplacés et celles et ceux maintenu.es sur leur site.

Comptant sur votre détermination à défendre la présence des services de pleine compétence de l'État au sein des territoires, la CGT Finances publiques reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires et démarches communes pour la défense du service public de proximité.

Pour la CGT Finances publiques, cette réforme doit être abandonnée. Notre réseau de services de pleine compétence doit être consolidé et développé.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations et l'assurance de ma très haute considération.

La secrétaire générale.

Fanny De Coster